

# Fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine : récit de six mois de résistance

Votée le jeudi 21 décembre, la fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine d'Argentan sera effective en juillet 2024. Une décision censée mettre fin à six mois de résistance. Récit.

L'école Jean-de-la-Fontaine fermera le 15 juillet 2024. Telle est la décision adoptée en conseil communautaire par les élus de Terres d'Argentan, jeudi 21 décembre.

Six mois après avoir été annoncée par Frédéric Leveillé, le président de l'intercommunalité, lors d'une réunion avec les parents d'élèves, la fermeture de l'établissement scolaire est une réalité.

Six mois qui ont marqué Argentan, de par l'ampleur de l'opposition des parents d'élèves au projet. Retour sur ces semaines de résistance.

## « Une injustice totale »

Lundi 5 juin 2023, le ton monte à l'école Jean-de-la-Fontaine, où les parents d'élèves de l'école primaire sont réunis avec des élus, pour aborder « l'avenir de l'école », comme le présente un courrier de l'intercommunalité. A quelques semaines des vacances scolaires, le projet de fermeture de l'établissement est évoqué. Une fermeture « choisie » pour Frédéric Leveillé, afin d'anticiper la baisse des effectifs.

Du côté des parents, la justification ne passe pas. Ils dénoncent « une injustice totale », considérant que la baisse des effectifs « ne justifie pas la fermeture d'une école dans son ensemble ».

## Une succession de manifestations

Dès lors, les manifestations s'enchaînent. Le 16 juin, 150 personnes manifestent contre le projet, à Argentan. Des slogans tels que, « Notre école ne coûte pas cher, c'est toi Interco le mauvais gestionnaire », sont notamment visibles.

Deux semaines plus tard, une seconde manifestation est organisée devant le siège de l'intercommunalité. A cette occasion, une rencontre est organisée entre des parents et Jean-Louis Meneurel, élu intercommunal chargé du scolaire. Une discussion jugée « constructive » par l' élu.

## Un projet à voter

Mais malgré l'organisation de groupes de travail par l'intercommunalité, la situation s'envenime à la rentrée. Lors d'une réunion le 27 septembre, en présence du directeur académique, Jean-Luc Legrand, Frédéric Leveillé annonce que le projet de fermeture de l'école sera voté en conseil communautaire le 21 décembre.

## Une inauguration perturbée

La colère gronde du côté des parents. Dès le 5 octobre, certains d'entre eux manifestent masqués lors d'une séance du conseil communautaire. L'inauguration des travaux de la mairie d'Argentan est également perturbée par des parents d'élèves, le mardi 10 octobre. « **On ne nous écoute pas, on ne nous entend pas. Il y a eu des faux semblants d'ateliers sans solutions** », déclare Benoît Hubner, représentant des parents d'élèves, le 10 octobre.

## L'école occupée

Mais le point d'orgue de l'opposition à la fermeture de Jean-de-la-Fontaine est atteint le 6 novembre. L'école est occupée pendant deux jours par des parents d'élèves. Ils réclament l'annulation du projet. Lors de cette occupation, une chanson, adressée au président de Terres d'Argentan, Frédéric Leveillé, est notamment chantée.

## Des lettres pour annuler le projet

Ces derniers jours, une lettre avait été envoyée par les parents aux élus pour les convaincre de voter contre la fermeture.

Le conseiller communautaire d'opposition, Karim Houllier, avait également appelé à voter contre, dans une lettre ouverte.

## Une fermeture actée

Malgré ces diverses actions, la fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine a été votée en conseil communautaire, le 21 décembre. Une séance marquée par la présence de parents d'élèves, en amont et lors du vote de la fermeture.

Ce vote devrait donc clore six mois d'opposition autour du projet de fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine d'Argentan. Mais les parents ont déjà prévenu : ils donnent rendez-vous à Terres d'Argentan devant le tribunal !

Clément GOUSSEAU



Des parents campent devant l'école Jean-de La Fontaine d'Argentan (Orne), menacée de fermeture, le lundi 6 novembre 2023. Clément GOUSSEAU